

Des orientations pour l'action éducative locale

Pour les Francas, l'action éducative locale regroupe l'ensemble des initiatives publiques, associatives et citoyennes prises sur un territoire donné en direction des enfants et des adolescents.

C'est là où vivent les enfants et les adolescents, au plan local, que doit se mesurer la qualité de l'action éducative et son impact sur leur développement, leur épanouissement et leur bien-être.

Contribuer à l'action éducative locale suppose :

- d'accueillir les enfants, les adolescents, les jeunes sur leurs territoires ;
- de partager les enjeux éducatifs actuels ;
- de faire évoluer les cadres éducatifs ;
- d'encourager l'engagement des citoyens et de mobiliser les acteurs éducatifs.

Les Francas qui agissent quotidiennement pour l'action éducative sur l'ensemble du territoire dans une dynamique partenariale, destinent aux acteurs éducatifs locaux, aux citoyens et aux militants de l'enfance et de l'éducation, ces propositions pour contribuer à l'émancipation des enfants et des adolescents par l'éducation et l'action éducative.

Accueillir les enfants, les adolescents, les jeunes, sur leurs territoires

Les Francas constatent qu'aujourd'hui encore, malgré la ratification de la Convention internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) par la France, de nombreuses atteintes sont portées aux droits de l'enfant et aux droits des enfants. La fragilisation des conditions de vie des familles et l'accroissement de la pauvreté –notamment enfantine– cohabitent paradoxalement avec une société qui instrumentalise les enfants et contribue à marchandiser leur image. Dans une époque où les modèles familiaux se diversifient, les enfants restent largement tributaires d'une organisation des temps sociaux faite au regard des modes de vie des adultes.

Dans un contexte de renforcement des inégalités sociales et de diversification des cultures familiales et enfantines l'école peine à réduire les inégalités –voire les renforce - et l'accès aux espaces de loisirs éducatifs reste inégal.

Par ailleurs, l'enfance n'est que rarement appréhendée de manière globale par les pouvoirs publics et les institutions. Les politiques publiques mises en œuvre privilégient en outre le plus souvent une logique de réparation et tendent à se développer comme des réponses fragmentaires et juxtaposées selon les différents âges, territoires ou situations concernés.

Les Francas promeuvent une approche globale de l'enfant, de la naissance à 18 ans, et appellent à agir sur la condition enfantine dans une visée bienveillante et émancipatrice.

Ils promeuvent une meilleure prise en compte des besoins éducatifs, sociaux, culturels, économiques de TOUS les enfants et de TOUS les adolescents aux différents échelons territoriaux, tout autant que le respect de leurs rythmes de vie. Ils promeuvent dans ce cadre le droit aux loisirs éducatifs.

Les Francas revendiquent la prise en compte de l'unité et de la diversité de la personne humaine qui garantisse des conditions de développement, d'épanouissement et de bien être pour tous les enfants et les adolescents.

Ils revendiquent la prise en compte de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse dans toutes les politiques publiques et à tous les échelons du territoire. Pour cela, ils demandent l'inscription systématique d'une *clause enfance* dans les nouvelles lois, le développement de l'interministérialité, vers une politique publique nationale. Ils appellent également à une plus grande co-construction à l'échelle des collectivités territoriales et à une meilleure articulation entre leurs différents échelons, pour tout ce qui touche aux politiques de l'enfance.

Les Francas appellent à une plus forte prise en compte des enfants à besoins particuliers (dont les enfants en situation de précarité, de handicap, de migrations…), ainsi qu'à une plus grande accessibilité des structures d'accueil et à une mixité de publics.

Ils revendiquent pour chaque enfant et chaque adolescent résidant en France l'exercice effectif de ses droits (droits de protection, droit de participation et droit de prestation), ce qui implique de considérer les enfants et les adolescents en tant qu'acteurs de leur territoire, de leur vie quotidienne, de leur éducation et ce qui suppose de les associer à la construction de leur parcours, au fonctionnement des espaces éducatifs, à la vie et au développement du territoire.

Les Francas soutiennent le développement des structures d'accueil collectif à tous les âges (y compris pour les moins de 3 ans) et souhaitent qu'une attention singulière soit portée aux adolescents dès leur entrée au collège, sur les territoires et dans les espaces éducatifs.

Les Francas défendent le maintien des mesures éducatives spécifiques pour répondre à la délinquance des mineurs, le maintien de *l'excuse de minorité* pour les moins de 16 ans[1], et ils militent pour la non incarcération des mineurs.

Les Francas proposent pour l'action éducative locale, aujourd'hui et demain

Construire ensemble une approche globale de l'enfance

1. Considérer l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre de l'élaboration de l'ensemble des politiques publiques locales et nationales, y compris celles relatives aux aménagements territoriaux (urbanisme, équipements éducatifs et socioculturels, transports…).
2. Créer un espace de concertation et de co construction pour une meilleure prise en compte de l'enfant et de l'adolescent sur le territoire au moyen par exemple de conférences territoriales annuelles pour l'enfance et l'adolescence,
3. Nommer un Délégué *territorial* à l'Enfance,
4. Définir une compétence « enfance et adolescence » affectée à un niveau de collectivité ou à un chef de file, inscrite dans le cadre de la réforme territoriale.

Mieux appréhender et répondre aux besoins éducatifs, sociaux et culturels des enfants et des adolescents

5. Renforcer la connaissance des conditions de vie et des besoins éducatifs, sociaux et culturels des enfants et des adolescents du territoire et de leurs familles pour affiner les politiques éducatives locales, alimenter les projets éducatifs des structures d'accueil et d'activité et étayer les projets des espaces de loisir éducatif.
6. S'assurer d'une meilleure prise en compte des rythmes de vie et d'apprentissage des enfants et des adolescents.
7. Intensifier la prise en compte de l'action éducative dans les politiques publiques portant sur l'organisation des temps sociaux.
8. Développer l'accessibilité des espaces éducatifs pour les enfants et les adolescents à besoins particuliers, et pour cela :
   - sensibiliser et former les professionnels au travail avec les familles,
   - favoriser plus systématiquement l'accueil des enfants en situation de handicap,
   - intégrer un spécialiste de l'enfance dans toutes les commissions d'accessibilité,
   - développer les partenariats entre les services sociaux et les structures d'accueil éducatif pour favoriser l'accessibilité des enfants en situation de précarité,
   - mettre en place la tarification des activités pour les familles selon le principe du quotient familial.
9. Porter une attention particulière aux enfants et aux adolescents résidant dans les territoires ultramarins, dans les quartiers relevant de la politique de la ville ou dans les territoires hyper-ruraux.
10. Renforcer les actions de lutte contre l'analphabétisme, l'illettrisme et le décrochage scolaire.

S'engager pour une application effective des droits de l'enfant

11. S'assurer que tous les droits des enfants et des adolescents inscrits dans la CIDE soient effectifs sur chaque territoire et faire de la CIDE le cadre de référence pour tous les acteurs éducatifs.

[1] En conformité avec l'ordonnance du 2 février 1945.

12. Promouvoir la CIDE auprès de l'ensemble des citoyens, dont les enfants et les adolescents.
13. Agir pour une participation renforcée des enfants et des adolescents sur chaque territoire, et garantir la prise en compte de leur parole (consultation, concertation, action publique, co-construction, association), c'est-à-dire :
    - offrir des espaces de réflexion et d'expression aux enfants et aux adolescents qui leur permettent d'exercer leur liberté de pensée,
    - s'assurer de la mise en vie du principe de participation des enfants et des adolescents dans les structures les accueillant : les associer à la gestion de leur cadre de vie, de leur temps et de leur programme, à l'élaboration, l'actualisation et la mise en vie des règles de vie collective ; leur permettre d'exercer de réels choix, de prendre des responsabilités, de concevoir et mener à bien collectivement leurs propres projets.
    - construire des parcours de la participation et de l'engagement des enfants, des adolescents et des jeunes comme éléments structurants d'un projet de territoire, dans une démarche visant l'intérêt collectif (schéma de participation territoriale).
14. Faire dialoguer les propositions émergeant de la participation des enfants avec celle des adultes.
15. Valoriser auprès de l'ensemble de la population la contribution apportée par les enfants et les adolescents à la vie et à la transformation du territoire, à l'échelle de leur commune et en référence à leur bassin de vie (intercommunalité).
16. Permettre aux enfants et aux adolescents d'être acteurs de leur parcours éducatif, en relation à leurs familles, c'est-à-dire : les informer et les orienter ; leur donner à voir des itinéraires, des balises et des repères.

Porter une attention particulière à l'accueil des jeunes enfants, des adolescents et des jeunes

17. Renforcer la dimension éducative des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) et valoriser le centre de loisirs maternel.
18. Affirmer une posture éducative dans la relation aux adolescents et aux jeunes et privilégier des démarches pédagogiques qui leur permettent de prendre leurs propres initiatives.
19. Accompagner et orienter les adolescents dans leurs parcours de vie (vie quotidienne, vie professionnelle, loisirs).
20. S'emparer de la possibilité donnée aux organisateurs d'inscrire dans leur projet éducatif l'éducation à l'autonomie pour les plus de 14 ans.
21. Diversifier et innover dans les propositions d'engagement faites aux adolescents dès l'âge de 15 ans.
22. Susciter la création d'espaces d'initiatives collectives, de projets et d'engagement des jeunes au local, en Europe et à l'international et œuvrer à la reconnaissance formelle de l'engagement des jeunes.

Partager les enjeux éducatifs actuels

Les Francas constatent que la société de consommation impacte fortement les comportements et les attitudes des individus quel que soit leur âge, tout comme la façon d'appréhender l'éducation, l'action éducative et le rapport aux loisirs. Le modèle dominant qui promeut la concurrence, la compétition, l'élitisme et la réussite individuelle est préjudiciable à l'insertion du plus grand nombre dans la société. Enfin, le contexte de crises, le manque de perspectives partagées, continuent à altérer le lien social, le vivre ensemble, et influencent les relations entre les enfants et entre les enfants et les adultes.

Le développement du numérique modifie les relations sociales et les rapports à l'espace, au temps, au savoir, ce qui a des répercussions sur la vie des enfants, des adolescents et de leurs parents. En outre, l'injonction de l'instantané et de l'immédiateté fragilise les processus éducatifs qui nécessitent un temps long. La référence aux acquis demeure centrée sur les connaissances disciplinaires et les habiletés sociales restent trop faiblement prises en compte. Les enfants continuent d'être le plus souvent considérés comme des individus auxquels il faut tout apprendre alors même que les recherches témoignent de la nécessité de considérer d'une toute autre manière les personnes en situation d'apprentissage.

A travers l'évolution du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, l'institution scolaire témoigne elle-même de la nécessité de redéfinir aujourd'hui les finalités de l'éducation dans le monde contemporain.

Alors que les enjeux d'éducation ne sont pas suffisamment pris en compte et partagés par/avec l'ensemble des citoyens, **les Francas revendiquent** d'inscrire l'action éducative locale et les enjeux éducatifs actuels dans une perspective partagée de société.

Les Francas promeuvent pour cela :

- une action éducative laïque qui transmette et fasse vivre les valeurs (liberté, égalité, fraternité) et les principes (indivisibilité, laïcité et dimension sociale) qui constituent le socle de la République et contribuent à la construction du vivre ensemble.
- une égalité d'accès à l'éducation, aux espaces de participation, aux instances de décision ainsi qu'aux loisirs pour les filles et les garçons dans des espaces éducatifs et de loisirs toujours conçus comme des lieux favorisant la mixité.
- une action éducative qui permette à l'individu de se développer avec et par les autres et qui s'enrichisse de la dimension interculturelle et intergénérationnelle.
- une action éducative qui permette aux enfants d'acquérir des connaissances, des habiletés, des compétences et des sensibilités nécessaires pour comprendre, se situer et agir du plus local au plus global et se construire ainsi une citoyenneté active et consciente.
- une action éducative qui permette d'apprendre à apprendre, de faire connaître ce qu'est connaître pour acquérir et enrichir une culture générale, d'apprendre à être et à devenir. Une éducation réflexive qui permette à l'enfant non seulement de vivre des situations mais également de réfléchir sur ses expériences, d'apprendre à penser par lui-même.

Les Francas appellent à :

- mieux prendre en compte l'ensemble des dimensions qui concourent au développement harmonieux, au bien-être des enfants et à leur épanouissement (cognitif, psychomoteur, affectif, intellectuel…).
- mieux considérer les enfants comme des porteurs de savoirs, de cultures, d'expertises d'usage et des contributeurs à l'éducation des autres, dont leurs pairs.

- une réflexion des adultes éducateurs sur les nouvelles postures à adopter pour être davantage des médiateurs de connaissances, des accompagnateurs d'initiatives et des mobilisateurs d'envies ; pour permettre aux enfants de développer leur curiosité, leur sensibilité, leurs émotions, de prendre du plaisir à découvrir, à apprendre, à devenir des passeurs de savoirs.

Les Francas revendiquent par ailleurs :

- La reconnaissance de la contribution des temps de loisirs à la réussite éducative globale.
- La possibilité de donner aux enfants et aux adolescents du temps à vivre, à échanger, à partager, car l'éducation s'inscrit dans le temps.
- Un partage des enjeux d'éducation par le plus grand nombre, à chaque échelle de chaque territoire.

Les Francas proposent pour l'action éducative locale, aujourd'hui et demain

Faire vivre des valeurs dans l'action éducative locale

23. Renforcer le fonctionnement démocratique des structures accueillant les enfants et les adolescents.
24. Mettre en vie et partager les valeurs à travers les formes d'organisation, les situations données à vivre aux enfants, les attitudes et les comportements des adultes responsables.
25. Créer des espaces d'échanges et de débat qui permettent aux enfants de penser par eux-mêmes, de développer leur esprit critique et de s'approprier des valeurs.
26. Permettre aux enfants de porter un regard sur les conditions enfantines et développer l'éducation à la solidarité, ici et ailleurs.

Permettre aux enfants d'acquérir des connaissances, des habiletés, des compétences

27. Créer les conditions pour permettre aux enfants d'être acteurs de la construction de leurs propres savoirs.
28. Diversifier les situations à vivre données aux enfants, les domaines d'activités (sciences, techniques, arts, sports…), les méthodes pédagogiques utilisées et les formes d'apprentissage dans tous les espaces éducatifs.
29. Développer le sens de l'investigation, l'apprentissage du sensible et le raisonnement logique, le plaisir de découvrir et d'apprendre, le goût de l'effort.
30. Encourager les pédagogies actives et les pratiques coopératives.
31. Alterner les pratiques individuelles et collectives.
32. Inciter les projets d'enfants et d'adolescents.

Développer les « éducations à » qui préparent à la vie

33. Développer une éducation à la santé et à la prévention des addictions au service d'un bien être.
34. Développer l'éducation à l'image et aux médias, au sens critique, à la compréhension des mécanismes de diffusion et d'appropriation de l'information à travers les médias.
35. Développer l'éducation à la mobilité.
36. Rendre accessible au plus grand nombre d'enfants et d'adolescents la possibilité de vivre des initiatives européennes et internationales.

Promouvoir une éducation qui permette de comprendre et d'agir sur le monde.

37. Permettre aux enfants de s'ouvrir à la complexité du monde (du plus local au plus global) par le développement d'éducations relatives à la démocratie, à l'économie, à la solidarité et au développement partagé, à l'altérité, à l'environnement… comme autant de facettes concourant à la construction de leur citoyenneté.
38. Agir pour que l'Europe soit le territoire de vie des enfants et des adolescents.
39. Mieux prendre en compte dans l'action éducative locale, les territoires transfrontaliers, espaces propices aux rencontres avec les autres.
40. S'emparer des démarches pédagogiques adaptées aux usages sociaux et cognitifs liés au développement du numérique.

Favoriser un temps long éducatif

41. Redonner toute sa place au jeu dans les espaces éducatifs.
42. Organiser des temps systématiques d'analyse avec les enfants sur les situations données à vivre (activités, projets,…).
43. Permettre à l'enfant de choisir et de ne rien faire.
44. Donner du temps au temps.

Inscrire l'action éducative dans des cadres collectifs

45. Intégrer la laïcité dans l'ensemble des pratiques éducatives et développer une éducation à la laïcité.
46. Veiller à la mixité et à l'hétérogénéité sociale dans les espaces éducatifs.
47. Promouvoir et développer les pratiques d'éducation par et entre les pairs.
48. Développer une éducation à la non-violence et une culture de la paix.
49. Renforcer les pratiques intergénérationnelles.

Encourager le partage des enjeux d'éducation par le plus grand nombre

50. Animer le débat citoyen sur les enjeux éducatifs aux différents échelons territoriaux.

Faire évoluer les cadres éducatifs

Les Francas constatent que différents échelons territoriaux développent aujourd'hui des politiques publiques d'éducation et des projets éducatifs. Ces politiques comme ces projets s'emboîtent et s'interpénètrent, façonnent de nouveaux territoires d'action éducative, et ceci différemment suivant l'âge des enfants. Cependant, ces politiques publiques ne permettent pas encore un égal accès de tous à l'action éducative et à un parcours éducatif choisi, d'autant plus que les territoires de vie sont divers : urbains, périurbains, ruraux, ultramarins, transfrontaliers, métropolitains…

Les finalités de l'éducation, les missions des différents espaces éducatifs, les compétences territoriales, les modalités d'organisation sont aujourd'hui en redéfinition.

Une responsabilité accrue est confiée par la loi aux collectivités locales à travers le projet éducatif territorial. Celle-ci leur reconnait la capacité de se doter d'une stratégie éducative contribuant au bien être des enfants et à leur réussite éducative. De plus, elle traduit l'ambition d'aller vers une véritable politique publique d'éducation portant sur la globalité des temps, des espaces, des contenus pour offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent de qualité. Le réaménagement des temps éducatifs réinterroge l'organisation de l'action éducative locale.

La réforme territoriale en cours devrait préciser les compétences de chaque niveau de collectivité en matière d'action éducative, si une compétence « éducation » exclusive ou partagée est créée et qui en assure le chef de file.

Les espaces éducatifs se sont multipliés, diversifiés et sont répartis de façon non homogène sur les territoires. Ils tendent à s'institutionnaliser et à cloisonner leurs projets respectifs. De plus, l'accroissement de la mise en marché de l'action éducative nuit à la mise en cohérence de leurs projets. A contrario, il existe une porosité de plus en plus importante entre les temps et les espaces éducatifs, notamment du fait du développement du numérique qui transforme le processus éducatif par sa présence sur les différents temps de vie de l'enfant.

La société civile, et tout particulièrement les associations d'éducation populaire prennent une large place dans l'action éducative locale tant sur le plan de la réflexion que de l'action. Elles sont des espaces de ressources et d'innovation permanents.

Ces dynamiques appellent à agir pour une refondation de l'éducation et du système éducatif au plan local en dépassant le caractère dual de l'action éducative opposant stratégie nationale et stratégie locale. Elles incitent à développer une nouvelle gouvernance du champ que recouvre l'éducation en articulant mieux le service public national d'éducation et service public local d'éducation. Elle constitue de plus une opportunité pour une meilleure articulation des temps sociaux des enfants et de leurs familles.

Pour les Francas, faire évoluer les cadres éducatifs, c'est :

- garantir l'accueil éducatif de tous les enfants et les adolescents sur tous les territoires et renforcer l'accessibilité de ceux les plus en précarité et à besoins particuliers.
- construire une véritable coéducation en travaillant à la continuité, la convergence et la complémentarité des actions éducatives.

- revendiquer une action publique plus volontariste en matière d'éducation à chaque échelle de territoire.
- Accompagner le développement qualitatif des projets des espaces éducatifs (projet d'école ou d'établissement, projets éducatif et pédagogique du centre de loisirs, projet social de l'EAJE…)

Pour ce faire, **les Francas appellent à** :

- la généralisation des projets éducatifs territoriaux tels que prévus dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.
- l'impulsion –pour aller plus loin- de projets locaux d'éducation poursuivant 5 priorités : la mobilisation des acteurs éducatifs locaux et des citoyens, la construction d'une gouvernance partagée, la participation des enfants et des adolescents, le développement d'espaces éducatifs de qualité et la formation des acteurs éducatifs.
- la création d'une gouvernance locale et nationale harmonieuse et pérenne articulant contribution publique nationale et contribution publique locale à l'éducation, contribution de l'action publique et contribution de la société civile, contribution des institutions éducatives et contribution des familles.
- la définition et la reconnaissance d'un service public local d'éducation associant les collectivités locales, les institutions et les associations, et tout particulièrement les associations d'éducation populaire.
- au renforcement des principes de coopération et de partenariat sur les territoires entre espaces et acteurs éducatifs et entre collectivités locales et associations éducatives

Et **les Francas revendiquent** une action publique volontariste de développement des accueils collectifs de mineurs et des centres de loisirs éducatifs.

Les Francas proposent pour l'action éducative locale, aujourd'hui et demain

Favoriser la création de convergences éducatives

51. Rechercher la continuité et la complémentarité des actions éducatives en articulant, au plus près des besoins, les projets des espaces éducatifs scolaires et des espaces éducatifs du temps de loisirs ainsi qu'entre ces deux espaces et l'espace éducatif familial.
52. Développer des projets locaux d'éducation prenant en compte les 0-18 ans et créer des comités locaux d'éducation en appui à ces projets permettant aux acteurs locaux de co-élaborer et de porter collectivement les ambitions éducatives.
53. Considérer les centres de loisirs éducatifs comme des éléments structurants des politiques éducatives locales et comme un élément indispensable du service public local qui contribue à la réussite des missions d'accueil, d'activité, d'orientation et de participation sur les territoires.
54. Penser la spécificité des temps péri et extra scolaire, leur articulation, leur enchaînement et leurs contenus spécifiques.

Créer les conditions du partenariat et de la coopération au sein des territoires

55. Faire de l'éducation une compétence partagée dans le cadre de la réforme territoriale.
56. Porter un regard collectif sur l'accueil éducatif de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence.
57. Créer des pôles locaux, lieux de partage, de mutualisation, d'agencement et d'agrégation des projets d'une ou plusieurs écoles ou établissements scolaires et d'un centre de loisirs éducatifs.

58. Expérimenter de nouveaux périmètres de pilotage, de mise en œuvre et de mobilisation des acteurs pour renforcer les synergies à l'échelle de bassins d'éducation.
59. Intégrer la formation de toutes les catégories d'acteurs éducatifs comme une action incontournable des projets éducatifs territoriaux.
60. Renforcer la place de l'éducation dans les projets transfrontaliers et multiplier les expériences d'actions éducatives transfrontalières.

Repenser l'accueil dans tous les espaces éducatifs

61. Renforcer les missions d'accueil, d'activité, d'orientation et de participation des centres de loisirs éducatifs.
62. Faire des centres de loisirs et des espaces de loisirs éducatifs des lieux de vie intégrant l'éducation à l'environnement et au développement durable.
63. Investir dans la qualité des espaces et leur aménagement
64. Promouvoir des projets spécifiques des espaces éducatifs du temps de loisirs (contenus éducatifs, démarches pédagogiques, modalités d'organisation et de fonctionnement…) au regard des différents temps (périscolaire, week-end et vacances), des espaces, et de l'âge des publics accueillis.
65. Porter une attention particulière à la pause méridienne et au temps de restauration.
66. Faire des établissements scolaires des lieux de vie des enfants et des adolescents
67. Agir avec les enfants et les adolescents, les enseignants et les personnels de vie scolaire, de direction et d'inspection, et les parents pour élaborer des projets socioculturels et citoyens dans les établissements.

Diversifier les espaces éducatifs pendant le temps de loisirs

68. Développer de nouveaux espaces de loisirs éducatifs et favoriser leur accessibilité (informative, financière, géographique, socio culturelle) et leur attractivité.
69. Développer des espaces éducatifs associés au centre de loisirs éducatifs : mini-camps, loisirs partagés enfants/parents, ludothèques, espace informel d'enfants et d'adolescents…
70. Permettre l'existence et susciter la création d'espaces éducatifs informels non institués.
71. Faciliter la réappropriation de l'espace public par les enfants et les adolescents.

Encourager l'engagement des citoyens, mobiliser les acteurs éducatifs

Les Francas constatent que l'éducation comme l'enfance restent trop souvent du domaine de professionnels et d'experts. Alors que ces questions devraient concerner tout le monde, elles ne sont pas suffisamment posées et partagées en termes d'enjeux dans le débat politique avec les citoyens.
Par ailleurs, malgré la grande diversité des acteurs concernés par l'action éducative (parents, enseignants, animateurs, intervenants, élus …) et engagés à différents titres (bénévoles, volontaires, professionnels), on observe un faible investissement plus global des citoyens. Les initiatives éducatives recourant à l'implication des citoyens restent trop souvent et trop exclusivement motivées par une logique de réponse à des manques constatés, et sur l'initiative des institutions.

Ce qui met en mouvement positivement les acteurs éducatifs, c'est leur préoccupation commune de la réussite et de l'avenir des enfants. Leur engagement au nom des enjeux de l'éducation est pourtant fréquemment contesté : les parents et les familles ne sont pas suffisamment considérés comme des membres de la communauté éducative, les enseignants sont confrontés aux aspirations et aux inquiétudes de la société, les professionnels de l'animation sont en quête d'une reconnaissance de leur contribution éducative, des jeunes sont engagés dans l'action éducative de manière significative par l'animation volontaire, sans que leur apport ne soit légitimé dans l'environnement éducatif.

Les mutations qui traversent la société, les besoins sociaux, éducatifs et culturels des enfants et des adolescents qui en découlent supposent d'interroger régulièrement les compétences nécessaires aux acteurs de la communauté éducative pour agir et intervenir ensemble. Pourtant, le cloisonnement des filières de formation et celui des pratiques des professionnels de l'enfance, de l'éducation et de l'animation constituent pour cela un frein. La formation continue de ces mêmes acteurs reste insuffisamment mobilisée au regard des évolutions à l'œuvre.
La généralisation progressive des politiques éducatives locales génère des besoins croissants de professionnalisation du secteur de l'action socio-éducative, à différents niveaux de responsabilité (animateurs, coordinateurs et directeurs).

Les Francas revendiquent le fait que l'enfance et l'éducation sont l'affaire de tous, tant au plan local, national, européen qu'international. Les citoyens doivent être concernés plus largement par la condition enfantine et les questions d'éducation qui en découlent. Il est pour cela essentiel de leur donner les moyens de s'impliquer, d'innover, d'entreprendre dans des cadres collectifs. L'engagement citoyen doit pouvoir contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de nouvelles réponses au regard de l'évolution des besoins éducatifs, sociaux et culturels. Par conséquent, il convient d'associer le plus grand nombre pour partager les ambitions et redonner du pouvoir d'agir aux citoyens, en reconnaissant leur expertise d'usage (acquise par l'action et la réflexion), en créant les conditions d'émergence de projets collectifs et de collaborations, en valorisant les initiatives. Les parents, quant à eux, ont toute légitimité à s'impliquer dans les espaces d'éducation scolaire ou du temps de loisirs. Il revient aux institutions éducatives de créer les conditions pour les associer plus largement.

Les Francas considèrent que c'est au plan local que l'engagement prend du sens. C'est donc à ce niveau que la structuration de la mobilisation de l'ensemble des acteurs doit s'organiser. Les associations, acteurs incontournables de l'articulation entre société civile et institutions, sont des partenaires dans l'animation des dynamiques locales et constituent de véritables espaces d'innovation. Les équilibres restent néanmoins à trouver entre action publique et

initiatives associatives et citoyennes, afin de permettre aux citoyens de tous âges de disposer de réels espaces à investir.

Les Francas promeuvent la formation professionnelle des intervenants éducatifs comme un levier de développement pour la qualité de l'action éducative locale. Les professionnels de l'animation sont des acteurs à part entière de l'action éducative locale et la structuration de l'emploi et des métiers dans le secteur de l'animation est devenue indispensable. Les Francas revendiquent la création d'une filière de la formation initiale relevant d'une logique de service public ainsi que le rattachement de l'animation socioculturelle aux métiers de l'éducation. Ils appellent au développement d'un espace commun à tous les métiers de l'éducation dans le cadre des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). Plus largement, des efforts et des moyens en formation sont à mobiliser en direction de toutes les catégories d'acteurs, ce tout au long de la vie, au nom du droit à l'apprentissage de tous les adultes qui s'engagent pour l'éducation.

Les Francas aspirent à ce que l'animation volontaire reste un espace d'engagement volontaire pour les jeunes, aux côtés de l'action des professionnels. Elle offre en effet aux jeunes la possibilité de développer des compétences sociales pour devenir des adultes libres et responsables et celle de s'exercer à la vie démocratique. Par leurs interventions, les jeunes contribuent à l'épanouissement des enfants et participent ainsi à la construction de la société de demain. A ce titre, l'engagement éducatif constitue une ressource pour les politiques éducatives locales.

Parce qu'une action éducative de qualité suppose pour les encadrants une approche décloisonnée, des relations durables et des temps de préparation, de concertation, d'évaluation et de formation, **les Francas revendiquent** que les temps de concertation et la coopération territoriale soient pleinement intégrés au plan de charge de chaque intervenant éducatif et reconnues par les politiques éducatives.

Les Francas proposent pour l'action éducative locale, aujourd'hui et demain

Favoriser l'engagement citoyen et développer des espaces de participation

72. Rendre effective la mobilisation des acteurs et des citoyens dans le débat public sur la condition enfantine et les questions éducatives par la création d'espaces d'information et de débats.
73. Donner aux adultes les moyens de s'impliquer, d'innover et de réussir ensemble.
74. Encourager les responsables élus et les professionnels à associer des bénévoles et des volontaires à l'action éducative qu'ils mettent en place.
75. Soutenir des propositions de loisirs partagés parents – enfants et des pratiques intergénérationnelles.
76. Considérer les jeunes pour ce qu'ils sont et non pour leur appartenance à une tranche d'âge, leur permettant ainsi de s'intégrer pleinement dans la vie sociale locale.

Faire valoir la compétence collective nécessaire au développement qualitatif et quantitatif de l'action éducative locale

77. Animer territorialement des réseaux d'acteurs du local à l'international.
78. Développer des démarches et des espaces d'implication des acteurs sur les territoires pour enrichir l'action éducative au regard des expertises d'usage, dans une démarche d'éducation populaire.

79. Constituer des pôles ressources collaboratifs pour l'action éducative.
80. Susciter des relations avec le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Animer des démarches de concertation

81. Garantir une représentation des principaux éducateurs et intervenants éducatifs dans les espaces de construction, de décision, d'évaluation des politiques éducatives locales.
82. Faire reconnaitre le temps nécessaire aux équipes éducatives pour élaborer et évaluer des projets, des démarches pédagogiques, des pratiques éducatives.
83. Développer des collectifs ou conseils de parents dans les centres de loisirs éducatifs et les espaces collectifs d'accueil, capables de développer et d'accompagner, sous des formes contractuelles ou conviviales, des initiatives variées pérennes ou occasionnelles.

Investir dans la formation des acteurs

84. Intégrer un tronc commun à tous les métiers de l'éducation qui facilite les mobilités professionnelles.
85. Développer des propositions de formation et des parcours pour tous : bénévoles, volontaires, professionnels.
86. Positionner la formation à l'animation volontaire comme un processus d'implication des jeunes dans l'action éducative qui contribue à leur réussite éducative.
87. Définir et mettre en œuvre des plans de formation adaptés aux besoins des intervenants locaux et aux évolutions éducatives et sociales.
88. Promouvoir et amplifier les formations professionnelles continues.
89. Encourager les formations partagées, pluri acteurs et transdisciplinaires, pour apprendre le savoir coopérer, l'échange de pratiques et l'expérience collective.

Agir pour une reconnaissance de l'engagement des jeunes

90. Sensibiliser les adolescents et les jeunes dans les collèges, les lycées et à l'université à l'engagement éducatif.
91. Faire des centres de loisirs éducatifs des espaces d'engagement plus affirmés.
92. Contribuer à construire et accompagner des parcours d'engagement pour les jeunes et les valoriser par le brevet de l'engagement.
93. Inscrire dans les formations à destination des bénévoles, volontaires et professionnels, des modules sur le sens de l'engagement.
94. Réaffirmer l'apport de l'animation volontaire dans l'apprentissage de la responsabilisation, la construction personnelle, l'engagement citoyen et l'insertion sociale.